



Bulletin de la  
Paroisse  
Catholique  
St-Joseph de  
la Galaure

# L'Echo des Paroissiens n°23

fév. 2020

## Edito

Pour commencer cette année, je vous souhaite d'avoir la foi... non pas au sens de croyance mais dans ce qu'elle a de stable, de fort, et d'enracinement...

« La foi est essentiellement persévérance, puisqu'elle a ses racines

- non dans le sentiment, mais dans le caractère,
- non dans les expériences sensibles mais dans la fidélité ;
- non dans les éléments mouvants de la vie mais dans ce qui dure.

La foi est « la victoire sur le monde ».

Mais le monde, ce ne sont pas seulement les hommes et les choses, les événements, ce qui se passe à l'extérieur, mais aussi et surtout nous-mêmes, notre être à nous, avec toutes ses tensions, ses faiblesses et ses crises »

(R. Guardini, *Initiation à la prière*, p 223)

L'actualité est mouvementée, menaçante, inquiétante... aujourd'hui et certainement aussi à bien d'autres moments de notre histoire

Certains parmi nous traversent des moments douloureux et difficiles. C'est aussi le lot de chacun d'entre nous à un moment ou à un autre.

La foi est victoire sur le monde... sur le monde aussi intérieur qui se transforme parfois en tempête... Que cette année soit donc une année de foi...

La foi, nous la gardons aussi dans des gestes concrets, des initiatives...

Notre écho des paroissiens (qui renaît en ce début d'année) est un acte de foi : grâce à lui, nous aimerions créer des liens, des contacts, rejoindre telle ou telle personne de notre voisinage. Il y a un bel écho de la foi de notre paroisse dans ce journal mais il peut aussi devenir une bonne occasion de rencontre quand nous osons le porter à l'un ou l'autre de notre entourage... C'est encore un autre acte de foi.

Alors Seigneur, augmente en nous la foi. Bonne année à tous,

Père Christian ARGOUD

## A Dieu Père Pierre Bouvier...

Nous étions nombreux aux funérailles du père Pierre Bouvier, qui nous a quittés à l'aube de cette nouvelle année. Les « anciens » du clergé drômois qui l'ont connu dans son ministère, l'ont accompagné vers sa dernière demeure.

Le Père Pierre Bouvier a marqué de son empreinte toute la vallée de la Galaure, et plus spécialement Hauterives où il a été curé de longues années et St Uze, son village natal où il a grandi auprès de ses frères et de ses parents jusqu'à sa mort au matin du 1er janvier.

Il avait son franc parler mais respectueux des autres... Cela faisait partie de son caractère bien « trempé ». Il n'hésitait pas à donner sa note personnelle, ce qui illustre de son savoir professoral et éducateur auprès des jeunes du Petit Séminaire « St Apo » (ndr St Apollinaire). Lors de la messe de Noël célébrée ensemble à Saint Vallier, il était heureux d'être là et même de donner une précision théologique sur la Prière Eucharistique employée. Quel bonheur d'avoir partagé cela...

Maintenant, il rejoint son frère Maurice, décédé en juillet 2018, ses parents et tous les membres de sa famille. Je terminerai ce petit mot par ces paroles qu'il me disait à chaque concélébration : « Pax Christi Tibi » (A toi la paix du Christ !). Je le redis aujourd'hui avec une émotion profonde et respectueuse comme un fils à son père : « Va et repose en paix ». Merci Père Pierre ! « Deo Gratias » !

Père Alain REVOL-TISSOT



### Jubilé sacerdotal

Pierre BOUVIER  
ordonné le 29 juin 1950

Maurice BOUVIER  
ordonné le 20 mars 1955

## Révision de la Loi Bioéthique : pourquoi manifester ?

« Si nous nous taisons, les pierres crieront » (cf. Lc 19, 40).

Après avoir commencé à détruire la planète, allons-nous laisser défigurer notre humanité ? Qui osera élever la voix ? À l'heure de l'examen par le Sénat du projet de loi bioéthique, une prise de conscience est urgente.

Depuis des années, nous nous engageons toujours plus avant vers une dérive mercantile de pays nantis qui se payent le luxe d'organiser un trafic eugéniste avec l'élimination systématique des plus fragiles, la création d'embryons transgéniques et de chimères.

Comment se fait-il que notre société si soucieuse, à juste titre, du respect de l'écologie pour la planète, le soit si peu quand il s'agit de l'humanité ? Tout est lié.

Je le répète une fois encore : l'enfant est un don à recevoir, pas un dû à fabriquer. L'absence d'un père est une blessure que l'on peut subir, mais il est monstrueux de l'infliger volontairement.

Comme vient de le rappeler le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France, il faut garantir au nom de la liberté le droit à l'objection de conscience dans ces domaines.

Il est encore temps pour le législateur de se ressaisir, d'oser dépasser les postures idéologiques et pour tous les citoyens de faire entendre la voix du bon sens, de la conscience et de la fraternité humaine.

Mgr Michel AUPETIT  
Archevêque de Paris

Nous étions une cinquantaine de Drômois à manifester le dimanche 19 janvier contre la révision de la Loi Bioéthique. Levés à 5h du matin, nous attrapons le car qui nous conduira sur Paris pour le début de la manifestation. Notre motivation peut sembler vaine tant l'issue du vote de la loi semble jouée d'avance selon les médias ; pourtant, nous étions plusieurs dizaines de milliers à battre le pavé contre ce projet de loi bioéthique. Cette loi ouvre une véritable rupture anthropologique : celle du fraternel au profit du libéral, celle de la protection du plus fragile au profit de la marchandisation des corps. En manifestant, nous réclamons une autre vision de la société : le désir des uns ne doit pas devenir une loi pour les autres. Ce texte ne se contente pas d'étendre un droit existant aux femmes, il nie le droit de l'enfant : on le réduit au rang d'un jouet au service des adultes. Cette loi conduit nécessairement à la voie de l'ouverture pour la GPA et à sa logique techno-marchande : mère porteuse, recherche sur l'embryon, congélation des embryons et à terme l'eugénisme. Ce qui nous a été donné gratuitement devient marchandisable. En manifestant, nous réaffirmons que l'enfant n'est pas un droit, et que chaque enfant a droit à un père et une mère.

H & Ch. Hemelsdael  
Pour le groupe de la Galaure

## Une boutique solidaire à La Motte de Galaure

Le 9 janvier, l'équipe du Secours Catholique de la Galaure a ouvert une **BOUTIQUE SOLIDAIRE**

C'est un *espace de vente de vêtements d'occasion à prix modique, ouvert à tous*. C'est aussi un *lieu de partages et d'échanges* autour d'un accueil café.

Si la vente constitue un aspect non-négligeable d'une boutique solidaire Secours Catholique, ce n'est pas l'objectif principal. La boutique n'est ici qu'un prétexte pour provoquer des rencontres.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★  
Immeuble Les Lavandières  
45 Route de Claveyson  
26240 LA MOTTE DE GALAURE  
En face du rond-point,  
Même bâtiment que  
la boulangerie  
★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

ATTENTION : Changements d'horaires : **A partir du 7 février**, la boutique sera ouverte uniquement :  
**Les jeudis de 14h à 18h et les vendredis de 15h à 19h.**

Vous pourrez ces mêmes jours :

- ✚ acheter des articles
- ✚ apporter les vêtements que vous donnez.

**Nous attirons l'attention sur la nécessité de donner des vêtements, propres et en bon état.**

Le reste peut être déposé directement dans les containers de La Croix Rouge ou autre (St Vallier, St Uze, La Motte, St Bonnet, Châteauneuf...)

## Groupe des Jeunes Missionnaires de St Joseph

Lors de la fête paroissiale l'année dernière, deux jeunes filles récemment confirmées ont voulu lancer un groupe d'adolescents pour approfondir leur foi et se retrouver régulièrement.

Le groupe des Jeunes Missionnaires de St Joseph est lancé :

- ✓ une fois par mois
- ✓ collégien(ne)s et lycéen(ne)s
- ✓ on lit un passage des manuscrits autobiographiques de Thérèse de l'Enfant Jésus.
- ✓ on en discute avec le Père Argoud.
- ✓ la prière conclut ou ouvre notre rencontre.

Leur premier projet missionnaire a été de rencontrer des personnes pendant le temps de l'avent pour mieux préparer avec ce qu'elles disent de Noël, une crèche vivante originale lors de la messe du 24 décembre au sanctuaire où beaucoup affluent pour célébrer la Nativité.

Grâce à Marlène, Christelle, Marie et Rosamund, et grâce à la participation des jeunes, nous avons eu un bon moment de veillée avant la messe de Noël.

Le désir des jeunes est d'approfondir leur foi et de pouvoir en témoigner... c'est bien devant toute cette foule qu'ils ont osé le faire en cette veillée de Noël. « Deo Gratias » !

Pour les contacter :

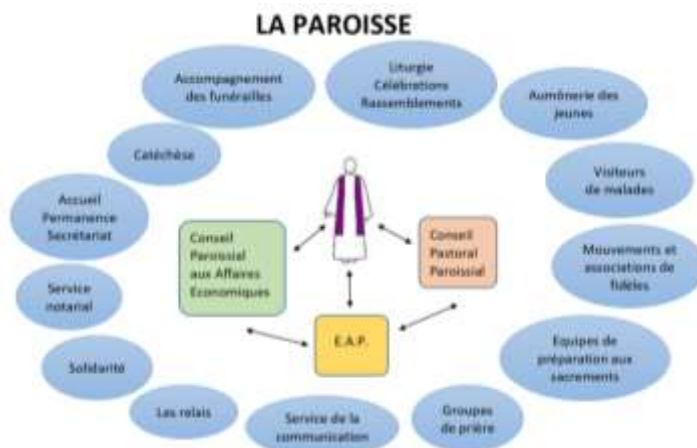
Marie Brulé (gillesbrule@yahoo.fr)



## Paroisse, dis-moi comment tu fonctionnes ?

Conseil Pastoral Paroissial (CPP), Equipe d'Animation Paroissiale (EAP), Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques (CPAE), comment s'y retrouver et surtout à quoi ça sert ?!

La charge de la paroisse est confiée à un curé dans le code de droit canon. Ce même droit canon prévoit des institutions pour que cette charge soit aussi partagée dans différents conseils.



### Le Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques

est obligatoire : il s'agit d'un groupe de personnes volontaires et bénévoles qui gère les finances, les travaux, la comptabilité de la paroisse... souvent discret, leur rôle est pourtant indispensable. Le curé préside ce conseil mais il y a un trésorier principal de la paroisse : Pierre Billon, aidé d'une comptable : Christiane Ravix.

Participent à ce conseil (CPAE) :

- ✓ Etienne Boissonnet (St Vallier),
- ✓ Josette Girard (St Uze),
- ✓ Jacques Patouillard (Claveyson),
- ✓ Anne Marie Thibaud (Hauterives),
- ✓ Gérard Bonnaure (Châteauneuf de G),
- ✓ Pierre Duchaine (St Uze)

**Le Conseil Pastoral Paroissial** n'est pas obligatoire selon le droit canon mais selon les directives diocésaines qui datent de 2007 et qui seront bientôt réactualisées. 5 fois dans l'année, il se réunit pour discerner et envisager les orientations générales de la paroisse, en accord avec les orientations du diocèse et se prononcer aussi sur des projets qui sont proposés ; il est présidé par le curé.

Participant à ce conseil (CPP) :

- |  |  |
|--|--|
| ✓ Nicole Gauchon (St Vallier),           | ✓ Hugues Laborde (St Martin d'Août),         |
| ✓ Andrée Humblot (Foyer),                | ✓ Marilyn Vincent (St Uze).                  |
| ✓ Adeline Vinet (Châteauneuf de G),      | ✓ Le Père Alain est invité permanent au CPP. |
| ✓ Christian Darnat, (Diacre, Claveyson), |  |

**L'Equipe d'Animation Paroissiale** est un peu l'exécutif ou le gouvernement de la paroisse. Il s'agit de se voir régulièrement pour envisager la réalisation concrète des projets. Elle n'est pas obligatoire mais encouragée et elle devient un peu indispensable dans un contexte de grande paroisse. Elle se réunit tous les mois. Elle travaille en collaboration étroite avec le curé.

Participant à l'EAP :

- |  |   |
|--|---|
| ✓ Mylène Desgens (Le Grand Serre),       | ✓ Hugues Leydier (St Vallier)                 |
| ✓ Christine Lagoutte (Châteauneuf de G), | ✓ Christine Bonin (St Martin d'Août),         |
|  | ✓ Adeline Vinet (Châteauneuf de G),           |
|  | ✓ Pierre Billon (Trésorier, Saint Barthélémy) |

Pour essayer d'unifier le système, l'EAP participe systématiquement au conseil pastoral depuis fin 2018.

On entend souvent des questions sur l'efficacité d'un tel système mais concrètement il permet au curé de ne pas se retrouver seul pour tout gérer : on parlerait alors de cléricisme, d'abus d'autorité etc.... Même si ce n'est pas parfait, ces conseils sont aussi des lieux où l'autorité est partagée. Sur une paroisse, il y a des sensibilités diverses, elles peuvent aussi se rencontrer dans ces lieux-là. Mais la mission principale de ces conseils est de servir l'unité de notre paroisse.

Enfin, tout ne se résume pas au travail des conseils, beaucoup d'initiatives et de propositions arrivent à partir de paroissiens qui ne font pas forcément partie de ces groupes.

## **Projet Pastoral de notre Paroisse**

La paroisse est un territoire où vivent des catholiques de toutes sensibilités, de tout horizon et de tout âge. La paroisse les rassemble pour qu'ils vivent en communion comme le Père vit en communion avec le Fils dans l'Esprit. La paroisse est confiée à un curé qui en a la charge pastorale mais qui ne peut porter cette charge qu'avec la participation de tous, diacres, laïcs, religieux..

C'est la raison d'être de tous les groupes appelés conseil, ou relais... et des appels à participer à tel ou tel service, telle ou telle mission... ce n'est qu'ensemble que nous sommes paroisse, communion.

**Mais qu'est-ce qui en fait le cœur et qui fait vivre cette paroisse ?**

**LES RELATIONS !**

**Comme Dieu est relation entre le Père, le Fils et l'Esprit Saint,  
ce qui fait le cœur de la paroisse ce sont les relations. Veillons donc sur nos liens paroissiaux !**

« Les Personnes divines sont des relations subsistantes, et le monde, créé selon le modèle divin, est un tissu de relations. Les créatures tendent vers Dieu, et c'est le propre de tout être vivant de tendre à son tour vers autre chose, de telle manière qu'au sein de l'univers nous pouvons trouver d'innombrables relations constantes qui s'entrelacent secrètement. Cela nous invite non seulement à admirer les connexions multiples qui existent entre les créatures, mais encore à découvrir une clé de notre propre épanouissement. En effet, plus la personne humaine grandit, plus elle mûrit et plus elle se sanctifie à mesure qu'elle entre en relation, quand elle sort d'elle-même pour vivre en communion avec Dieu, avec les autres et avec toutes les créatures. Elle assume ainsi dans sa propre existence ce dynamisme trinitaire que Dieu a imprimé en elle depuis sa création.

**Tout est lié, et cela nous invite à mûrir une spiritualité de la solidarité globale  
qui jaillit du mystère de la Trinité. » Laudato Si n°240**

Tout est lié nous dit le Pape François, et ce pourrait être notre référence première ; il nous invite à mûrir une spiritualité globale qui jaillit du mystère de la Trinité.

- |                       |                           |
|-----------------------|---------------------------|
| ✓ Relation à Dieu     | ✓ Relation aux autres     |
| ✓ Relation à soi-même | ✓ Relation à la Création. |

Ces 4 relations, liées les unes aux autres, sont ce que l'on appelle l'Écologie Intégrale. Le Conseil Pastoral Paroissial, l'Équipe d'Animation Pastorale et le Père Argoud souhaitent nous encourager à les vivre.

Dans cette perspective, quelques propositions détaillées, pour les 3 années qui viennent,

1. un projet autour de la conversion à l'écologie intégrale dans notre paroisse : plusieurs personnes se sont déjà engagées dans ce groupe de réflexion et de propositions pour la paroisse. Vous pouvez les rejoindre.
2. Le cœur de notre foi est l'annonce de l'Évangile : plusieurs personnes proposent aussi une réflexion sur l'annonce de l'Évangile dans notre paroisse ou ce qu'on appelle plus largement «l'évangélisation», terme justement à redéfinir...
3. Bien sûr, se poursuit la belle dynamique de tous les groupes et initiatives, préparations aux différents sacrements, catéchisme et autres qui font aussi toute la richesse de notre paroisse Saint Joseph de la Galaure. Parmi tout cela, le projet de vacances en paroisse à Chadenac est relancé : du 27 juillet au 1er août 2020

Vous pouvez visiter le site : <http://chadenac.com/>  
Pour tout renseignement contacter Christine Bonin.

### **Écologie intégrale – Église verte :**

*L'écologie* est devenue un thème d'intérêt majeur, y compris au niveau local, d'autant plus après les incidents climatiques répétés subis par de nombreux habitants de notre paroisse en 2019. En 2015, le pape François publiait l'encyclique « Laudato Si » pour sensibiliser chaque chrétien à la préservation de « la maison commune ».

En 2019, la paroisse a décidé de bâtir un projet sur ce thème sur trois ans. Un groupe d'animation est en charge de construire des propositions pour que nous prenions conscience des changements de comportement à adopter dans nos vies personnelles, familiales et paroissiales.

*La démarche « Église verte »* s'inscrit dans cette logique, bien qu'ayant précédé la publication de l'encyclique. Il s'agit d'une action menée par plusieurs églises (orthodoxe, protestante, catholique...). Elle permet à chaque paroisse, communauté religieuse ou établissement scolaire de confronter ses pratiques à un référentiel d'actions plus écologiques.

Une rencontre diocésaine sur ce thème a eu lieu le samedi 30 novembre 2019 à Montélimar autour de notre évêque et du référent diocésain missionné à cet effet, Augustin Guendouz. Une vingtaine de personnes de la paroisse a pu y participer (paroissiens, membres du Foyer de Charité, membres de l'Arche). Se sont succédés : témoignages, commentaires, carrefours, temps de prières. Notre paroisse doit maintenant se prononcer sur des actions concrètes à mettre en œuvre dans ses activités, ses travaux, ses rassemblements, etc...



Crédit photo : <http://ndrhone-valence.cef.fr/evenements/journee-diocesaine-label-eglise-verte-du-30-novembre-2019>

Le diagnostic initial est en cours : il va permettre d'avoir une « photo » permettant de savoir comment se situe notre paroisse et de prioriser les actions à réaliser pour que nous ayons des pratiques plus vertueuses entre nous, envers les plus démunis et envers la création. Durant le carême, un ou deux temps forts en paroisse nous seront proposés pour concrétiser cette volonté d'adopter des pratiques nouvelles. D'autres initiatives seront les bienvenues !



Pour plus d'informations  
Sur l'Église Verte : <https://www.egliseverte.org/>

Contacts :  
Caroline Tournilhac,  
mail : [ctournilhac@yahoo.fr](mailto:ctournilhac@yahoo.fr)

Valérie Schuyleman,  
mail : [jvschuyleman@gmail.com](mailto:jvschuyleman@gmail.com)

## **Abus sexuels dans l'Église : que faire ?**

Depuis plusieurs années, les révélations sur les abus sexuels dans l'Église se sont régulièrement succédé, sur tous les continents... Plus récemment, des victimes ont pu prendre la parole et être enfin écoutées.

En août 2018, le pape François a publié sa « Lettre au Peuple de Dieu » pour alerter tous les baptisés sur les abus d'autorité, de conscience et sexuels, en leur demandant de s'engager pour lutter contre ces fléaux.

Notre paroisse a répondu à cet appel en invitant les paroissiens à deux rencontres les 6 et 27 novembre 2019. Ainsi, une quarantaine d'entre eux ont pu réagir sur ce sujet et examiner quelles attitudes adopter face à de tels abus, quelles initiatives prendre au niveau paroissial mais aussi de manière personnelle.

Un document écrit résumant ces échanges est disponible depuis début février. Il est diffusé par mail, publié sur le site internet de la paroisse et disponible en format papier au secrétariat paroissial. Il est important que chacun puisse le lire. En effet, il revient à chaque paroissien de prendre conscience de l'étendue de ces drames, d'être à l'écoute d'éventuelles victimes et d'agir, comme nous y invite le Pape, pour que ces abus d'autorité, de conscience et sexuels soient stoppés. C'est à une véritable conversion que nous sommes appelés, dans nos comportements personnels et dans nos manières d'agir en paroisse.

Voici quelques liens internet utiles pour renforcer notre réflexion :

- Lettre du pape François au Peuple de Dieu (20 août 2018) :

[http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/letters/2018/documents/papa-francesco\\_20180820\\_lettera-popolo-didio.html](http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/letters/2018/documents/papa-francesco_20180820_lettera-popolo-didio.html)

- Lettre apostolique du pape François « Vous êtes la lumière du monde » (7 mai 2019) :

[http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/motu\\_proprio/documents/papa-francesco-motu-proprio-20190507\\_vos-estis-lux-mundi.html](http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/motu_proprio/documents/papa-francesco-motu-proprio-20190507_vos-estis-lux-mundi.html)

- Lettre du pape François aux prêtres à l'occasion des 160 ans de la mort de J-M Vianney, curé d'Ars (4 août 2019) :

[http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/letters/2019/documents/papa-francesco\\_20190804\\_lettera-presbiteri.html](http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/letters/2019/documents/papa-francesco_20190804_lettera-presbiteri.html)

Si nécessité, contact au niveau diocésain à Valence :

Si vous êtes concerné directement par de tels abus ou si vous rencontrez une personne pouvant l'être, contactez la cellule d'écoute du diocèse, constituée de professionnels laïcs (femme et homme) psychologue, médecin, avocat.

- Par mail : [parolesdevictimes26@valence.cef.fr](mailto:parolesdevictimes26@valence.cef.fr)
- Par téléphone : 04 75 81 77 01
- Par courrier : Paroles de victimes, Maison diocésaine du Bon Pasteur  
11 rue du Clos Gaillard 26008 Valence cedex

Contact au niveau national : la CIASE : Commission indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Église

Créée par la Conférence des Evêques de France (CEF) fin 2018, elle doit rendre le résultat de ses travaux d'ici début 2021.

L'équipe est disponible 7 jours sur 7, de 9h à 21h :

- par téléphone : 01 80 52 33 55
- par mail : [victimes@ciase.fr](mailto:victimes@ciase.fr)
- ou par courrier : Service CIASE - BP 30 132 - 75525 Paris cedex 11.

L'anonymat est préservé et les données recueillies seront traitées avec toutes les garanties requises.

Pour en savoir plus : <https://www.ciase.fr/>